

N° 2452\_2

(Conformément à l'annexe III du Règlement (UE) N° 305/2011 « RPC »)

**1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE :**

**TD3498 : ACRYLFACADE VELOURS**

**2. ELEMENTS PERMETTANT L'IDENTIFICATION DU PRODUIT :**

Informations sur l'emballage : Nom du produit, N° de lot, contenue, adresse du fabricant, adresse web du fabricant.

**3. USAGE PREVU SELON LA SPECIFICATION TECHNIQUE HARMONISEE APPLICABLE :**

Produit de peinture pour revêtement de façades à base de polymères conforme à la norme hEN 1504-2. Il répond à la classification normalisée E3 V2 W3 A0 C1 de la norme EN 1062-1 pour le ravalement des façades (classement Français D2).

En l'absence de normes européennes de travaux, l'usage prévu s'entend comme fait en France par référence au document technique d'emploi pertinent : NF DTU 59.1.

**4. NOM, RAISON SOCIALE ET ADRESSE DE CONTACT DU FABRICANT :**

THEOLAU PEINTURE  
ZI-A – 5 Rue René Cauche  
59139 NOYELLES LES SECLIN  
Contact : [infoslegales@theolaur.com](mailto:infoslegales@theolaur.com)

**5. SANS MANDATAIRE :**

Non applicable.

**6. SYSTEME D'EVALUATION ET DE VERIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES :**

Système 4 pour usages avec prescriptions de performances faibles dans les ouvrages de bâtiments et les ouvrages de génie civil selon hEN 1504-2, dans le cadre de la certification EN ISO 9001 du management de la qualité de la société, intégrant la vérification de la constance des caractéristiques de production par la bureau de certification SGS.

**7. LE PRODUIT EST COUVERT PAR UNE NORME HARMONISEE :**

Le produit est couvert par une norme harmonisée EN 1504-2 : 2005, en tant que produit de contrôle de l'humidité (2.2) conformément au tableau (ZA.1 e) de la norme.

L'organisme notifié n'est pas nécessaire dans le cas d'un système 4.

**8. LE PRODUIT N'EST PAS COUVERT PAR UNE EVALUATION TECHNIQUE EUROPEENNE :**  
Non applicable.

**9. PERFORMANCES DECLAREES :**

TABLEAU DES PERFORMANCES DECLAREES DU PRODUIT <b>ACRYLFACADE VELOURS</b> <sup>(1)</sup> Produit de peinture pour revêtement de protection de façades		
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Perméabilité au CO2	Sd > 50 m	hEN 1504-2 : 2005 <sup>(3)</sup>
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I : Sd < 5m	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	W < 0,1 kg/m <sup>2</sup> .h <sup>0.5</sup>	
Réaction au feu	NPD <sup>(2)</sup>	
Substances dangereuses	Conforme à 5.3	
<small>(1) Peinture microporeuse de façade, classement français D2. (2) Aucune performance déterminée. (3) Selon tableau ZA.1 e de la norme : Contrôle de l'humidité.</small>		

**10. les performances du produit identifiées aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

A NOYELLES LES SECLIN LE : 24 Mai 2016

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Catherine JOYEUX – Responsable du Laboratoire

